

09.05.2022 - 16:17 Uhr

L'EuroAirport récompensé pour sa politique de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre : obtention de la certification « Airport Carbon Accreditation » (ACA) de niveau 4

L'EuroAirport récompensé pour sa politique de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre : obtention de la certification « Airport Carbon Accreditation » (ACA) de niveau 4

L'association ACI Europe vient de décerner la certification ACA (Airport Carbon Accreditation) de niveau 4 à l'EuroAirport. L'EuroAirport est le premier aéroport suisse à avoir obtenu la certification ACA de niveau 4, le deuxième niveau de certification le plus élevé. En France, seuls les aéroports de la Côte d'Azur (Nice, Saint-Tropez, Cannes) sont jusqu'à présent certifiés à un niveau plus élevé que l'EuroAirport (chacun de niveau 4+).

Le certificat a été remis à la suite d'un audit mené par Verifavia, un organisme de vérification indépendant intervenant pour le compte de [ACI Europe](#). La certification reconnaît les efforts de l'EuroAirport en vue de réduire les émissions de CO2 sur son périmètre de responsabilité directe et d'associer les partenaires du site aéroportuaire à la démarche.

La [certification ACA de niveau 4](#) entraîne notamment les exigences suivantes :

- Un objectif de réduction des émissions clairement défini pour l'infrastructure de l'EuroAirport en tant que société d'exploitation, indépendamment du volume de trafic aérien.
- Un domaine d'application du bilan CO2 élargi aux émissions indirectes générées par les voyages d'affaires des collaborateurs ainsi que les trajets d'arrivée et de départ des collaborateurs et des passagers, aux avions en atterrissage, au décollage et au sol, ainsi qu'à l'approvisionnement en énergie des partenaires.
- L'engagement et la coopération de l'EuroAirport avec ses partenaires de la plateforme aéroportuaire.

Pour réduire les émissions de CO2, l'Aéroport agit à deux niveaux :

D'une part, il réduit ses propres émissions de CO2 en se fixant un objectif contraignant. Ainsi, en octobre 2021, l'Aéroport a adopté l'objectif d'atteindre « zéro émissions nettes » pour ses propres infrastructures déjà à l'horizon 2030 au lieu de 2050. Cet objectif sera notamment atteint par l'achat, depuis le mois de mai 2020, d'électricité 100% renouvelable d'origine européenne, par le renouvellement progressif de la flotte de véhicules de l'EuroAirport ainsi que via le raccordement progressif de l'Aéroport au réseau de chaleur de Saint-Louis, qui sera complété par une nouvelle centrale de chauffage biomasse construite sur l'emprise de l'Aéroport d'ici 2025.

D'autre part, l'Aéroport s'engage avec ses partenaires pour réduire les émissions sur l'ensemble de la plateforme aéroportuaire. Pour atteindre cet objectif, plusieurs mesures et projets ont déjà été mis en œuvre ou sont en cours de réalisation. Ces projets concernent la nouvelle liaison ferroviaire de l'EuroAirport qui a été déclarée d'utilité publique le 14 mars 2022, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de mobilité interentreprise qui bénéficie d'un soutien financier important de l'État français ainsi que l'électrification de la ligne de bus 50, reliant la gare de Bâle CFF à l'EuroAirport.

La certification ACA est le standard international pour la gestion des émissions de gaz à effet de serre des aéroports. Le programme a été lancé en 2009 par ACI Europe et il est géré par un organisme de contrôle indépendant, lui-même supervisé par un conseil consultatif indépendant. Il récompense les aéroports vertueux en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

A ce jour, 396 aéroports dans 76 pays du monde entier sont engagés dans cette démarche de certification environnementale. L'EuroAirport est l'un des vingt premiers aéroports en Europe à avoir été certifié à l'un des deux niveaux les plus élevés du programme.

Pour plus d'informations sur la certification ACA, veuillez consulter [le site internet de l'EuroAirport](#).

Vous trouverez [ici](#) le communiqué de presse de ACI Europe relatif à la certification ACA 4 de l'EuroAirport.

Plus d'informations sur l'EuroAirport : www.euroairport.com

Contact

Manuela WITZIG

Responsable Communication Externe

Tél. +33 (0)3 89 90 35 45

Astreinte (week-ends) : +33 (0)6 32 63 37 87

E-mail: media@euroairport.com

Flughafen Basel-Mulhouse | Postfach | CH-4030 Basel
Aéroport Bâle-Mulhouse | BP 60120 | F-68304 Saint-Louis Cedex

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100075401/100888972> abgerufen werden.